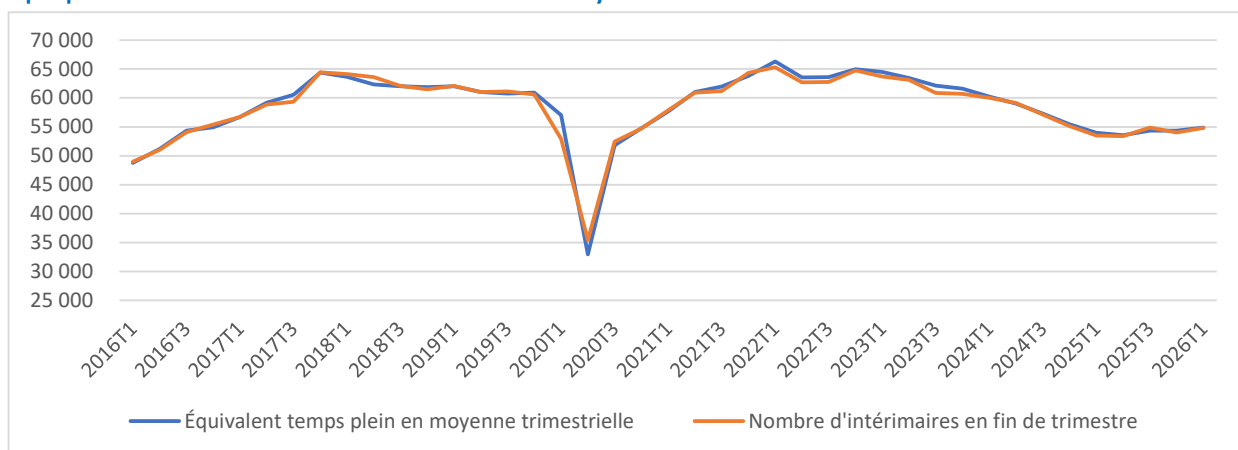


L'intérim dans la région des Pays de la Loire au T1 2026

L'intérim est en augmentation sur un trimestre et sur un an, tant en ETP qu'en effectifs de fin de mois. Le volume d'ETP sur un an est en hausse dans tous les principaux secteurs d'activité, à l'exception de la construction. C'est dans l'industrie hors IAA et dans la construction que les missions sont les plus longues. La région des Pays de la Loire est, avec le Centre-Val de Loire, la région où le taux de recours à l'intérim est le plus élevé de France.

Graphique 1 : Évolution de l'intérim sur 10 ans dans les Pays de la Loire



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Les effectifs en équivalent temps plein (ETP) atteignent 54 867 en moyenne sur le trimestre, en hausse de 1,0 % par rapport au trimestre précédent et de 1,6 % sur un an. Les effectifs en fin de trimestre s'élèvent à 54 821 salariés, soit une augmentation de 1,5 % sur le trimestre et de 2,4 % sur un an.

Cette dynamique contraste avec celle observée en France métropolitaine, où les ETP et les effectifs intérimaires restent quasi stables sur un trimestre (+0,1 %), tandis qu'ils reculent sur un an (-0,7 % pour les ETP en moyenne et -0,3 % pour les effectifs en fin de trimestre).

Tableau 1 : Volume et évolution de l'intérim

Indicateur	Pays de la Loire			France métropolitaine	
	1er trimestre 2026	Évolution sur		Évolution sur	
		un trimestre	un an	un trimestre	un an
ETP en moyenne sur le trimestre	54 867	1,0%	1,6%	0,1%	-0,7%
Effectifs en fin de trimestre	54 821	1,5%	2,4%	0,1%	-0,3%

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Tableau 2 : l'activité en ETP par secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre d'ETP			Évolution sur un	
	1er trimestre 2025	4ème trimestre 2025	1er trimestre 2026	trimestre	an
Agriculture, sylviculture, pêche	450	390	430	10,1%	-4,5%
Industrie	25 000	25 770	26 292	2,0%	5,2%
Industrie agroalimentaire	8 830	8 265	8 242	-0,3%	-6,7%
Biens d'équipement	2 464	2 930	3 154	7,7%	28,0%
Matériels de transport (dont automobile)	3 586	3 694	3 896	5,5%	8,6%
Autres produits industriels	8 881	9 546	9 703	1,7%	9,3%
Cokéfaction et raffinage - Energie, eau, déchets	1 239	1 335	1 297	-2,8%	4,7%
Construction	8 465	8 303	8 233	-0,8%	-2,7%
Tertiaire	20 084	19 863	19 912	0,2%	-0,9%
Commerce	4 109	4 078	4 021	-1,4%	-2,1%
Transports et entreposage	4 400	4 599	4 784	4,0%	8,7%
Services aux entreprises	6 531	6 130	6 265	2,2%	-4,1%
Services non marchands	2 556	2 643	2 480	-6,2%	-3,0%
Autres services	2 488	2 413	2 361	-2,1%	-5,1%
Ensemble des secteurs	53 999	54 326	54 867	1,0%	1,6%

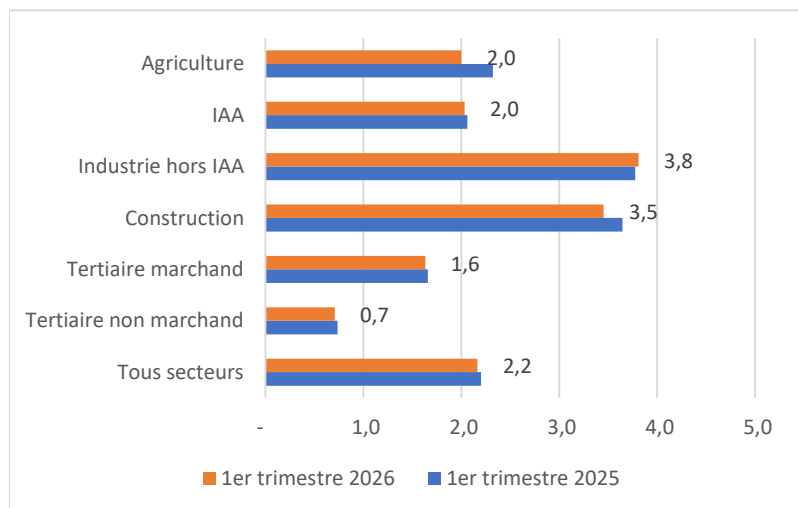
Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Le volume du travail temporaire (en ETP) repart à la hausse dans l'ensemble des secteurs, tant sur un trimestre que sur un an.

Sur un trimestre, à l'exception de la construction (-0,8 %), l'emploi intérimaire progresse dans tous les autres secteurs : +0,2 % dans le tertiaire, +2,0 % dans l'industrie et +10,1 % dans l'agriculture. Au sein de l'industrie, l'industrie agroalimentaire (IAA) (-0,3 %), tout comme le secteur de la cokéfaction et du raffinage (-2,8 %) sont les seuls secteurs à reculer. Dans le tertiaire, seuls le commerce (-1,4 %), les services non marchands (-6,2 %) et les autres services (-2,1 %) sont en baisse.

Sur un an, seule l'industrie est en hausse (+5,2 %), tandis que les autres secteurs sont en recul : -4,5 % dans l'agriculture, -2,7 % dans la construction et -0,9 % dans le tertiaire. Au sein de l'industrie, seule l'IAA est en diminution (-6,7 %). Dans le tertiaire, les transports et l'entreposage constituent la seule activité en progression (+8,7 %).

Graphique 2 : Durée moyenne des missions achevées (en nombre de semaines)

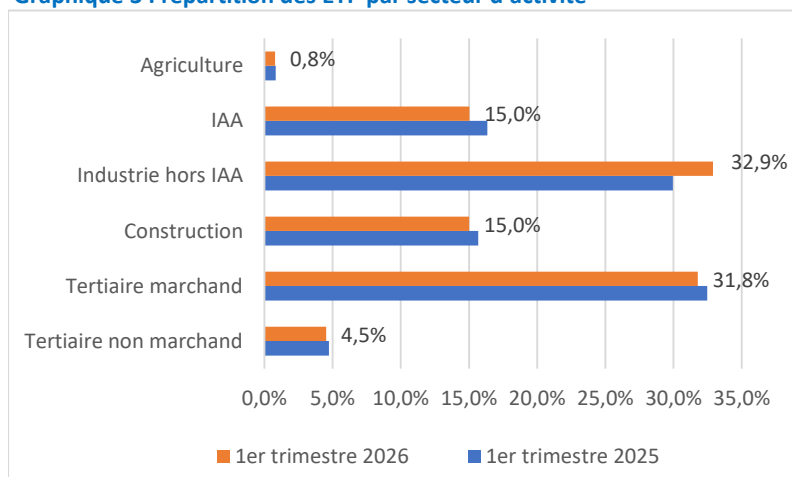


Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Au 1er trimestre 2026, la durée moyenne des missions d'intérim achevées en Pays de la Loire s'établit à 2,2 semaines, en légère baisse par rapport au 1er trimestre 2025 (2,3 semaines).

Les missions demeurent les plus longues dans l'industrie hors IAA, avec une durée moyenne de 3,8 semaines, malgré un léger recul sur un an. La construction conserve également des missions relativement longues (3,5 semaines), mais en diminution par rapport à l'année précédente.

Graphique 3 : répartition des ETP par secteur d'activité

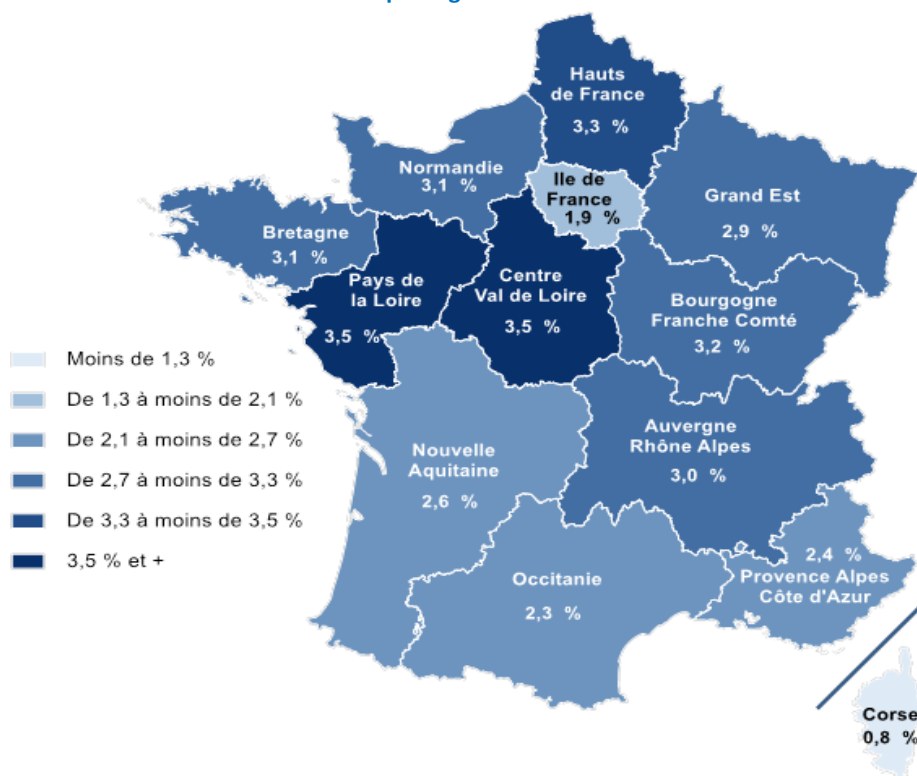


Les secteurs du tertiaire marchand (31,8 %) et de l'industrie hors IAA (32,9 %) concentrent la majorité des emplois en équivalent temps plein (ETP), représentant à eux seuls près des deux tiers du total.

Sur un an, seule la part de l'industrie hors IAA progresse de 2,9 points, tandis que celles des autres secteurs diminuent, de -0,1 point dans l'agriculture à -1,3 point dans l'IAA.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données cvs

Carte : le taux de recours à l'intérim par région



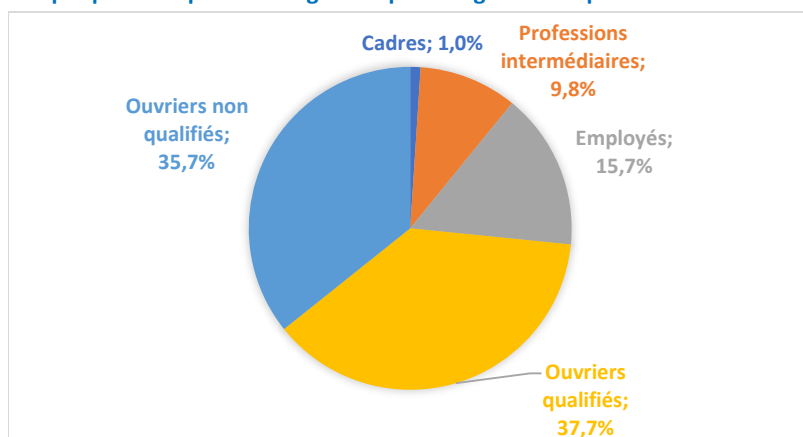
Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) ; estimations trimestrielles d'emploi

Les Pays de la Loire et le Centre-Val de Loire sont les régions où le taux de recours à l'intérim est le plus élevé (3,5 %).

L'évolution du taux de recours à l'intérim au niveau régional est stable sur un trimestre et en hausse sur un an (+0,1 point).

Le taux est stable dans toutes les régions sur un trimestre. Sur un an, les évolutions se situent entre - 0,1 point et + 0,1 point selon les régions.

Graphique 4 : Répartition régionale par catégorie socioprofessionnelle



La répartition est largement dominée par les ouvriers qualifiés (37,7 %) et les ouvriers non qualifiés (35,7 %), qui représentent plus de 70 % des effectifs.

Les employés occupent la troisième position avec 15,7 % des effectifs, tandis que les professions intermédiaires représentent 9,8 %. Les cadres représentent seulement 1,0 % de l'ensemble.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN)- données brutes

Définition des sources :

Chaque mois, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) et France Travail dénombrent les contrats d'intérim qui ont commencé dans le mois, les contrats en cours d'exécution au dernier jour ouvré ainsi que les établissements utilisateurs. Ils procèdent ensuite aux calculs suivants : indicateur du niveau d'intérim en fin de mois, durée moyenne des missions achevées, équivalent-emplois à temps plein.

Le taux de recours à l'intérim est le rapport entre les effectifs intérimaires en ETP de la région et les effectifs globaux de cette région hors intérim.

Effectifs en fin de mois

Le calcul de l'indicateur de niveau en fin de mois correspond à l'emploi intérimaire mensuel (en nombre d'intérimaires). En raison de la forte variabilité journalière, cet indicateur est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés (et non seulement au dernier jour ouvré du mois). On calcule donc la moyenne des missions sur ces cinq jours. L'indicateur de niveau en fin de mois est, ici, calculé en moyenne des trois mois du trimestre, pour atténuer l'effet des variations mensuelles. Les comparaisons sont annuelles, le trimestre observé étant comparé au même trimestre de l'année précédente.

Equivalent-emplois à temps plein (ETP)

Au cours du trimestre, c'est le rapport du nombre total de semaines de travail accomplies par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. Cet indicateur donne donc une idée de volume moyen d'intérim sur le trimestre, à la différence du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de trimestre.

Durée des missions

C'est le rapport entre la durée totale des missions et le nombre total des missions se terminant durant le trimestre.

